PROJET ASSOCIATIF

DES PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Préambule

Un projet associatif en mouvement

Le projet associatif constitue le cadre commun et pérenne qui guide l'ambition et l'action des petits frères des Pauvres. Il doit pouvoir s'enrichir, s'infléchir pour être en capacité de prendre en compte l'évolution des besoins des personnes, des territoires et de la société.

Le projet associatif s'articule à des plans d'actions régionaux ou des programmes thématiques nationaux dotés d'objectifs et d'une durée limitée permettant la mise en œuvre opérationnelle, l'expérimentation des possibles... Ces plans et programmes font l'objet d'une évaluation à échéance de 3 ou 5 ans.

Une dynamique d'observation irrigue le projet associatif en intégrant :

- le recueil et l'analyse de la parole des personnes accompagnées et des bénévoles sur leurs perceptions et leurs attentes,
- la relecture régulière de l'ensemble des projets des équipes d'action,
- une veille pour rester en phase avec l'évolution des besoins, du contexte social et législatif.

De ce fait, les avancées du projet associatif sont régulièrement suivies.
Périodiquement, le projet associatif fait l'objet d'un processus d'évaluation participative par tous les acteurs au niveau local, régional et national amenant à une refonte plus ou moins importante de celui-ci.

Introduction

L'Association « les petits frères des Pauvres » a été créée en 1946 par Armand Marquiset pour se mettre au service des personnes les plus pauvres, plus particulièrement les personnes âgées.

Sans appartenance confessionnelle ou politique, elle s'est dotée en 1998 d'une Charte qui affirme ses valeurs, présente ses missions, son action et le pacte associatif qui engage ses membres.

Les entités qui forment l'Ensemble[1] des petits frères des Pauvres adhèrent aux mêmes valeurs, agissent **en priorité auprès des personnes souffrant d'isolement et de pauvreté, à partir de cinquante ans**, et assurent les missions sociales :
accompagner, agir collectivemment, témoigner et alerter.

Le projet associatif se situe dans la continuité des deux précédents projets :
« Ensemble vers les plus pauvres », 2004 – 2009,
« Avec les plus pauvres, vivre la fraternité », 2010 – 2015.
Il engage une dynamique associative vivante et permet de bâtir une gouvernance de l'Ensemble petits frères des Pauvres lisible et cohérente à tous les niveaux : local, régional et national.
Il porte la volonté de **développer et de vivre ensemble – personnes accompagnées, bénévoles et salariés – les valeurs de la fraternité.**

[1] En 2016, l'Ensemble petits frères des Pauvres regroupe l'Association les petits frères des Pauvres et les entités qu'elle a fondées : les petits frères des Pauvres – Association de gestion des établissements (pfP-AGE), le Centre de Rencontre des Générations (CRG) et la Fondation des petits frères des Pauvres.

Les valeurs et les engagements

Depuis 1946, l'action des petits frères des Pauvres s'inspire partout où elle est vécue, de valeurs fondamentales : **le caractère unique et irremplaçable** de chaque personne, **la dignité** de tout homme et de toute femme, quels que soient leur origine, leur situation sociale, leur état de santé physique ou psychique, **la liberté** de chacun**, la fraternité et la fidélité.**

Le vieillissement démographique, la progression de l'isolement et de la pauvreté interrogent notre société : les personnes âgées qui souffrent de solitude, de précarité ou de perte d'autonomie sont de plus en plus mises à l'écart. Elles deviennent « invisibles », se replient sur elles-mêmes, perdent accès à leurs droits, à la parole.
Le défi des petits frères des Pauvres est d'aller vers ces personnes, surtout lorsqu'elles vivent dans des lieux de vie qui les marginalisent encore plus et qu'elles ne trouvent plus le courage et les moyens pour accéder à leurs droits.

Avec le soutien des donateurs et des partenaires, l'accompagnement relationnel dans la durée, tel que le vivent et le défendent les petits frères des Pauvres dans leur Charte est essentiellement un engagement et un acte bénévole. Les salariés participent en apportant appuis, soutiens et expertises.

Les petits frères des Pauvres s'adaptent aux nouvelles formes d'engagement.
Ils proposent à tout bénévole les mêmes droits et devoirs associatifs ; ils développent des pratiques innovantes, sociales, économiques et écoresponsables.

La fraternité nous engage à renouer inlassablement, par des actions concrètes, les liens de solidarité qui sont rompus ou distendus. **La relation fraternelle qui concilie l'approche individuelle et la dimension collective** est au cœur même de la mission des petits frères des Pauvres.

En offrant « des fleurs avant le pain », les petits frères des Pauvres privilégient la qualité de la relation qui permet tout autant de partager épreuves et joies que de chercher ensemble les solutions aux problèmes rencontrés.

Les missions
des petits frères des Pauvres

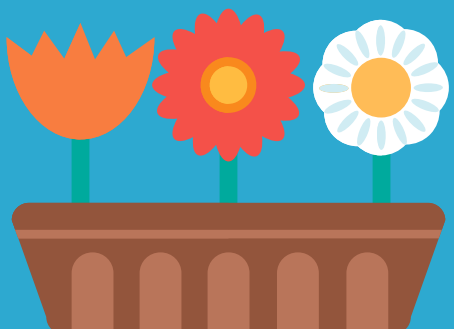

ACCOMPAGNER

Les petits frères des Pauvres accompagnent en priorité les personnes de plus de 50 ans qui souffrent de solitude et qui ont de faibles ressources en créant avec eux une relation de confiance dans la durée. Ils favorisent l'expression de leur parole, de leurs souhaits et sont attachés au respect de leurs choix.

...au quotidien

Aller vers les personnes qui n'ont pas les moyens de se faire connaître **et accueillir** celles qui nous sollicitent ou nous sont signalées en soignant la qualité de nos accueils et de notre écoute.

Élargir notre action aux personnes dans des situations aigües de souffrance et d'exclusion : les personnes vivant dans les quartiers les plus défavorisés des zones urbaines ou en milieu rural, les personnes atteintes de maladie grave ou en fin de vie, les personnes emprisonnées, les personnes en situation de grande précarité, sans domicile fixe, les personnes issues de l'immigration, etc.

Rendre visite régulièrement aux personnes accompagnées là où elles se trouvent, à domicile, en hébergement collectif.

Echanger, écouter et savoir se positionner face à leurs demandes et attentes en particulier celles d'ordre éthique, philosophique, spirituel ou religieux.

Adapter les temps de convivialité pour partager la joie d'être ensemble (fêter un anniversaire, aller à un spectacle, vivre un réveillon de Noël, un séjour de vacances…) :

- en favorisant l'implication des personnes accueillies et accompagnées dans le choix et l'organisation de ces moments,
- en s'assurant que ces actions soient accessibles et adaptées aux personnes accompagnées et correspondent à leurs souhaits.

Aider les personnes à accéder aux services, à la citoyenneté et à la sécurité en les accompagnant dans leurs démarches, en apportant une aide individuelle appropriée en cas de besoin, en luttant contre la maltraitance, en participant à des actions de prévention…

Défendre et favoriser le droit aux vacances pour les personnes les plus pauvres, les plus isolées ou en incapacité. Développer des actions et des séjours utilisant l'offre existante interne ou externe.

Permettre aux personnes accompagnées d'être actrices de leur projet d'accompagnement. Favoriser l'expression de leurs désirs et y répondre au mieux.

...vers l'habitat

Soutenir le maintien des personnes âgées à domicile, le recours à l'hébergement temporaire, faciliter le passage du domicile à l'hébergement collectif…

Accompagner les personnes sans abri, en habitat précaire ou mal logées vers le logement en favorisant leur implication et leur participation.

Accompagner sans rupture de relation et dans la durée en assurant les relais entre équipes ou avec un partenaire, dans le respect attentif des choix de la personne.

Proposer des solutions innovantes d'habitat en veillant à la capacité des équipes à assurer l'accompagnement relationnel et l'accompagnement social lié au logement des personnes :

- vers des petites unités de vie inscrites dans la cité, adaptées à la perte de mobilité, aux contraintes de l'âge et aux personnes très précarisées,
- vers des logements diffus lorsque l'offre privée ou publique ne suffit pas ou n'est pas adaptée aux besoins et attentes des personnes.

...dans les maisons des petits frères des Pauvres

Cultiver l'esprit familial et fraternel des maisons :

- en garantissant un accueil personnalisé pour chacun et convivial pour les groupes,
- en suscitant et favorisant la participation des personnes,
- en ouvrant les maisons à la vie sociale du quartier ou du territoire dans lequel elles se situent.

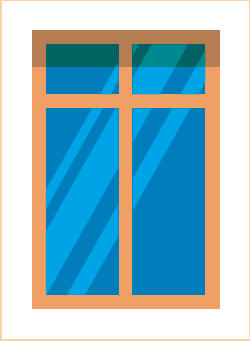

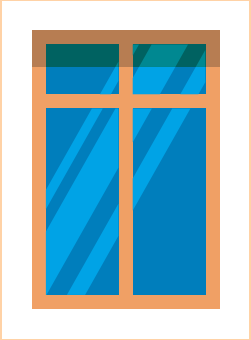

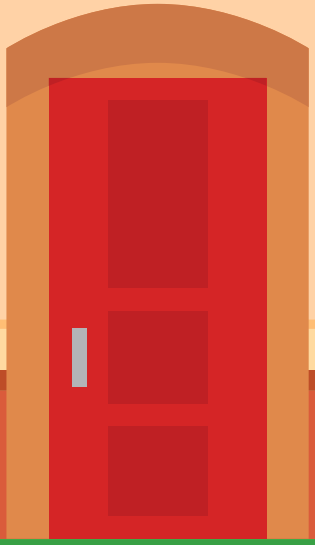

Agir collectivement

Une vie d'équipe et un engagement collectif de qualité sont essentiels, ils font partie des missions des petits frères des Pauvres : esprit convivial, plaisir de se retrouver et d'agir ensemble.

...pour favoriser la vie et la responsabilité associatives au sein des équipes d'action

Les petits frères des Pauvres agissent en équipes d'action « territoriale » ou « spécifique »

- responsables d'un projet d'action qu'elles initient et dont elles assurent une relecture régulière,
- « à taille humaine » pour favoriser une vie d'équipe fraternelle et de qualité,
- dont la vie associative est fondée sur des principes démocratiques et solidaires,
- auxquelles les personnes accompagnées sont invitées à participer autant que possible.

Les équipes d'action territoriale, composées de bénévoles et soutenues par des salariés, accueillent et accompagnent des personnes dans leur propre quartier, ville ou village, qui peuvent ainsi compter sur des bénévoles proches de chez elles.
Les équipes portent l'accompagnement régulier à plusieurs pour renforcer à la fois sa pertinence, sa qualité, la liberté d'engagement de chaque bénévole et la continuité de l'accompagnement jusqu'au bout de la vie selon le désir de la personne.

Les équipes d'action spécifique, composées de bénévoles et de salariés, accueillent et accompagnent des personnes dans un parcours particulier telles que les personnes gravement malades ou en fin de vie, les personnes sans abri ou en logements précaires, les personnes accueillies, hébergées ou logées dans une maison des petits frères des Pauvres, les personnes accompagnées dans un lieu particulier d'accueil et d'animation, les personnes qui font appel à une écoute téléphonique anonyme…

Ensemble, bénévoles et salariés ont vocation à mettre en œuvre le projet collectif en s'appuyant sur une vie associative forte. Ils agissent de façon complémentaire et cette synergie, qui favorise la créativité, contribue à l'épanouissement personnel de chacun dans la participation à l'œuvre commune. Les salariés apportent leurs compétences professionnelles et soutiennent les équipes. Ils veillent au cadre, à la cohérence des pratiques et contribuent à favoriser une dynamique associative qui rend les équipes bénévoles autonomes, responsables et respectueuses de la réglementation.

…pour relier les équipes entre elles et avec l'ensemble petits frères des Pauvres

Les actions d'accompagnement des différentes équipes d'action territoriale ou spécifique, menées sur le territoire d'une Fraternité régionale, sont cohérentes et articulées entre elles.

Les conférences de région, composées de représentants des équipes d'action, organisent échanges, rencontres et mutualisations et contribuent à l'élaboration des plans d'action régionaux.

Les conseils de région – élus au sein des Conférences de région – avec les équipes salariées régionales mettent en œuvre les plans d'actions régionaux, contribuent à la cohérence régionale et régulent les soutiens.

Une animation nationale, portée par des bénévoles élus et des salariés, veille à la cohérence des actions et des pratiques. Elle propose des outils communs, des informations et des moyens d'appui et financiers équitables. Elle développe des capacités d'analyse prospective afin d'éclairer les décisions stratégiques.

Des rencontres associatives sont animées à tous niveaux : local, régional et national (réunions de rentrées, séminaires, conférences, débats, congrès…).

Des actions de communication interne permettent à chaque équipe d'être informée, d'intervenir dans le débat associatif et de témoigner.

…pour soutenir les acteurs

Les acteurs bénéficient de soutiens individuels et collectifs, équitables et adaptés à leurs engagements et à leurs parcours.

Les petits frères des Pauvres :

- **Produisent des outils communs** d'information, de fonctionnement et de pilotage qui sécurisent et simplifient les fonctionnements.
- **Élaborent des référentiels** de bonnes pratiques qui couvrent les domaines d'action des missions sociales.
- **Transmettent et s'approprient des pratiques** et repères communs : un parcours de formation initiale est indispensable pour tout nouvel acteur et équipe naissante, des formations diversifiées et des échanges entre acteurs sont proposés et adaptés aux situations variées et évolutives.

- **Proposent une offre de soutiens thématiques** adaptés au regard de l'évolution des besoins du réseau, dans des domaines d'action tels que : l'accès aux droits, le logement, l'habitat, les soins palliatifs, la maladie d'Alzheimer, les diversités culturelles, la lutte contre la maltraitance, les vacances, les questions éthiques, la représentation des usagers, etc.

- **Soutiennent la recherche, l'accueil et l'intégration des bénévoles** selon des modalités communes, notamment :

  - en dynamisant les actions de communication nationales, régionales et locales, à destination des bénévoles potentiels et en étant réactifs et attentifs au premier contact,
  - en soignant leur accueil au sein des équipes et en les aidant à entrer concrètement dans l'action,
  - en valorisant toutes les formes d'engagement et de missions utiles au projet (dans les directions et services nationaux et régionaux, auprès des fonctions supports ou techniques…).

- **Accueillent et suivent des jeunes engagés** dans un service civique, des volontaires européens, des stagiaires en formation...

- **Développent une politique sociale** facilitant la mise en œuvre du projet associatif :

  - en appuyant les pratiques managériales sur les valeurs et les orientations de la Charte,
  - en favorisant l'engagement et la responsabilisation des professionnels, les spécificités des différents métiers, le développement de nouvelles compétences et l'accompagnement des parcours,
  - en garantissant la qualité de l'action et de la vie associative par une bonne coopération entre les différents acteurs : bénévoles, bénévoles élus, salariés, volontaires, stagiaires…

...pour agir en réseau, avec d'autres

Les équipes n'agissent pas seules :

- elles interviennent en partenariat avec les acteurs associatifs, les collectivités et les établissements publics,
- elles prennent en compte et soutiennent si besoin les entourages, amis, voisins et aidants familiaux, lorsqu'ils existent,et participent avec eux à l'accompagnement.

Les petits frères des Pauvres renforcent les relations avec les financeurs privés et publics :

- en développant les dons et les legs et en fidélisant les donateurs,
- en créant des fondations abritées autour des missions sociales et thématiques du projet associatif,
- en développant la recherche de financements publics et privés au plan local, régional et national.

Les petits frères des Pauvres développent des coopérations vivantes et dynamiques avec les pouvoirs publics tout en conservant leur autonomie, leur libre arbitre et leur capacité d'expérimenter et d'innover.

...et pour développer la présence des petits frères des Pauvres et la lutte contre l'isolement des personnes âgées sur les territoires

Volonté et capacité d'agir ensemble favorisent le développement d'équipes sur des territoires nouveaux, notamment :

- en évaluant le contexte local, les soutiens disponibles et les moyens à mobiliser,
- en répondant soit à la sollicitation de personnes qui ont la volonté d'agir avec nous, soit à une initiative des petits frères des Pauvres,
- en se dotant de capacités de développement d'initiative nationale,
- en contribuant à la mobilisation nationale contre l'isolement des âgés (Monalisa),
- en proposant des expertises sous forme de formations, de conseils, etc. à d'autres organisations partageant les mêmes valeurs et poursuivant les mêmes buts.

L'Association les petits frères des Pauvres est **engagée au sein de la Fédération Internationale des petits frères des Pauvres** pour partager et soutenir l'action des pays membres. Elle s'est dotée d'une action internationale propre qui vise à soutenir un développement principalement en Europe, mais également dans d'autres pays où émergent des besoins.

Témoigner, alerter...

Comme le rappelle la Charte,

« L'histoire partagée avec les personnes en difficulté fonde la responsabilité de l'association. Elle nous incite à changer de regard et d'attitude. Elle nous confère le devoir de témoigner des situations inacceptables rencontrées, de proposer des réponses et d'alerter sur la nécessité d'agir. Elle nous impose une vigilance constante, une démarche de recherche et d'innovation dans la société.

Témoins des situations vécues par les personnes que nous accueillons et de l'aventure humaine que nous vivons au fil de l'accompagnement et de l'engagement associatif, nous devons nous souvenir, raconter, comprendre et alerter, favoriser l'expression des personnes, la relayer…

Toutes ces actions contribuent à la sensibilisation de l'opinion en faveur des personnes fragilisées et d'une société plus fraternelle. »

...à partir de la parole recueillie

Les petits frères des Pauvres mettent tout en œuvre pour que **les personnes accompagnées puissent s'exprimer** dans le respect de leur intimité et de leur liberté.

Ils contribuent à faire émerger la parole et faire entendre la voix de ceux qui ne sont pas en mesure de le faire et de se défendre. Ils rendent compte des situations dont ils sont témoins et alertent si besoin.

...pour prendre part au débat public

Les petits frères des Pauvres élaborent, principalement à partir des témoignages et de l'analyse de leur action, **une parole associative :**

- ils sont acteurs du dialogue civil en s'impliquant dans les débats du monde associatif,
- ils interpellent les pouvoirs publics pour peser sur les évolutions et les anticiper,
- ils contribuent à faire évoluer l'opinion publique en la sensibilisant aux situations des personnes qu'ils accueillent et accompagnent ainsi qu'à l'engagement associatif.

...avec une identité bien définie et un message porteur de sens

Les petits frères des Pauvres **affirment une identité forte**, fondée sur leurs spécificités, leur histoire et leurs valeurs et prenant en compte l'actualité de leurs missions. Cette identité bien définie permet de renforcer leur image, leur notoriété et une communication externe dynamique.

les petits frères des Pauvres

33 et 64 Av. Parmentier | 75011 - PARIS
Tèl : 01 49 23 13 00
www.petitsfreresdespauvres.fr

Photos : Eliot Blondet, Amaury Cibot, Jean-Louis Courtinat, Aurélie Gélibert, Aurélien Marquot, Catherine Rechard, 123RF : grigory Bruev, dimaberkut, xalanx, D.R, IStock. GEORGEON ASSOCIES Impression : Graph 2000 – Septembre 2016.